Pour ce faire, différentes modalités de paiement s'offrent à vous:

- Règlement par chèque à l'ordre de L'US PECQ Danse

- Règlement par virement bancaire

=> IBAN à utiliser: USPECQ DANSE
IBAN : FR76 3000 3018 6600 0372 6138 107
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

- Règlement à l'aide du Bon CAF:

Le document sera rempli par nos soins et vous sera remis après avoir obtenu de votre part le règlement correspondant. En effet, la CAF vous versera directement les fonds correspondants.

- Autres règlements: PASS SPORT, PASS +, ANCV, Espèces

Merci de déposer ces règlements au secrétariat de l'US PECQ (Rez de chaussée du Club House du gymnase Marcel Villeneuve), ou de les envoyer à l'adresse suivante :
USPECQ Danse - 3 Boulevard de la libération - 78230 LE PECQ
PASS SPORT et PASS +: vous avez la possibilité de nous envoyer une photo par mail avec les codes

Le Secrétariat omnisport est fermé du 8 juillet au 6 août 2025.
A partir du 7 août, le secrétariat sera joignable de 9h à 12h au 📞 01.39.76.51.31
Sur place du lundi, mardi, mercredi : 9h-12h/13h-17h;
📍 Au Rez de chaussée du Club House du gymnase Marcel Villeneuve - 3 Boulevard de la Libération, 78230 Le Pecq

Si vous avez des questions, nous vous répondons ici, uspecq-danse@hotmail.fr